

Compte-rendu de la CAPC n°5 du 31 janvier 2018

Ordre du jour

I -	Examen d'une titularisation
II -	Information de la CAPC
III -	Examen d'une demande de modification de points

IV - Examen des refus de mutation

V - Formation du tableau général des mutations 2018

VI - Formation du tableau des mutations des spécialistes 2018

VII - Reclassement d'agents pour lesquels un avis d'inaptitude a été émis

VIII - Demande de détachement en Douane

IX - Emplois offerts par enquêtes

X - Questions diverses ou de dernière minute

Lecture des déclarations liminaires

Réponse du président

I – Examen d'une titularisation

Titularisation dans le corps des contrôleurs des douanes et droits indirects :

1 dossier d'un pilote de ligne ayant réussi le concours de contrôleur des douanes.

Par manque d'éléments et de clarté dans l'instruction de ce dossier, il a été diverti de cette CAPC. Examen remis à une date ultérieure.

II - Information de la CAPC

<u>A - Mouvements réalisés aux tableaux des mutations 2017 depuis la CAPC du 13 octobre 2017 :</u> 8 agents

B - Mouvements réalisés à la direction générale :

6 agents affectés

C – Mutation non réalisées :

1 mouvement à la DRGC de Rouen pour cause d'inaptitude temporaire

D – Mouvements internes dans les DOM et les COM:

1 - à la Guadeloupe:

- Basse Terre OP-CO/AG: 3 mouvements;
- Pointe-à-Pitre OP-CO/AG: 1 mouvement;
- Pointe-à-Pitre SURV : 1 mouvement ;
- Saint-François SURV: 1 mouvement.

2 - à la Martinique :

- 1 mouvement

3 – à la Réunion:

- Saint-Denis OP-CO/AG: 1 mouvement;
- Le Port OP-CO/AG: 1 mouvement
- Le Port SURV: 3 mouvements

4 - à Mayotte:

- 1 mouvement

E – Affectations des contrôleurs promus par liste d'aptitude au titre de l'année 2017 – appel sur liste complémentaire

49 agents figurant sur la liste complémentaire ont été promus C2

F – Régularisation de la situation des agents auditeurs affectés dans une résidence SRA

Suite à la suppression de la résidence particulière SRA, la situation de deux contrôleurs a été régularisée

III - Examen d'une demande de modification de points

Une collègue s'est vue rétablie dans le nombre total de points au titre de la priorité pour rapprochement de conjoint

Vote CGT : pour

IV – Examen des refus de mutation

Rappel des mesures applicables en cas de refus de mutation non motivé : (RP Mutations 1ere partie, chapitre II, section C, §2)

- interdiction de s'inscrire aux tableaux des mutations 2018 et 2019
- perte de la totalité des points de bonification pour ancienneté à la résidence, y compris les points attribués pour résidence bonifiée.

Cinq refus de mutation ont été proposés.

Trois d'entre eux ont été acceptés sans l'application des mesures administratives

Deux l'ont été avec application des dites mesures

Vote CGT: pour dans tous les cas.

Rappel: les refus de mutation lèsent les collègues classés à la suite, mais impactent également le service pour lequel la mutation avait été prononcée. Donc, toute demande de mutation doit être mûrement réfléchie quant à ses conséquences pour tous. Tout refus non justifié par des documents probants entraîne un vote de l'application des mesures administratives de la part du SNAD-CGT

V – Formation du tableau général des mutations 2018

<u>A – Examen des demandes des agents reconnus travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)</u>

Treize collègues ont obtenu la reconnaissance la priorité afférente à leur situation

VOTE SNAD-CGT : pour

B – Formation du tableau général des mutations

Le SNAD-CGT a voté contre dans la mesure où ce document n'est pas définitif.

Les tableaux sont à la disposition des collègues auprès des élus de la catégorie B ayant siégé ce jour.

C – Examen d'un cas particulier

Inscription au tableau des généralistes d'une collègue spécialiste suite à la mise à la retraite de son chien.

VOTE SNAD-CGT: pour

VI – Formation du tableau de mutation des spécialistes 2018

VOTE SNAD-CGT : pour car le document présenté est définitif

VII – Reclassement d'agents inaptes à l'exercice de fonctions en surveillance

Examen de la situation de 6 agents

VOTE SNAD-CGT: pour

VIII – Demande de détachement en Douane

2 dossiers présentés

VOTE SNAD-CGT:

- contre avec explication de vote sur un dossier. Le SNAD-CGT déplore que l'administration ne se donne pas les moyens de former ses agents ;
- pour le second. Ce vote s'est fait par défaut, aucune candidature en interne pour ce poste de secrétaire du BIC

IX – Emplois offerts par enquêtes

<u>A – Poste de correspondant social à Nice</u>

VOTE SNAD-CGT: pour

B – Poste de correspondant social à Mulhouse

VOTE SNAD-CGT : contre. Le candidat retenu est issu d'une réorganisation. Le SNAD-CGT s'est toujours positionné contre toutes les réorganisations affectant la qualité de vie des agents.

<u>C – Candidatures au SFACT (service facturier) Douane et MASSE</u>

Les quatre candidats en catégorie B ont été retenus.

VOTE SNAD-CGT: pour

Aucune candidature en catégorie B pour les postes de mécanicien automobile aux STA de Mèze et Dunkerque. Nous sommes intervenus pour déplorer le manque de volonté de l'administration de pourvoir ces postes.

X – Question diverses ou de dernières minutes

Le SNAD-CGT a évoqué :

- cas de la prolongation de stage d'une contrôleur stagiaire
- mise en place du Compte Personnel de Formation en Douane
- la deuxième période de radiation interviendra rapidement après la publication des tableaux qui, selon le président, devraient être consultables sur ALADIN d'ici deux jours.